La Petite Ceinture de Paris : la difficile cohabitation entre les appropriations d'une friche ferroviaire et son institutionnalisation

Antonin Rousseau*1

¹ENeC – Université Paris-Sorbonne - Paris IV : UMR8185 – France

Résumé

La Petite Ceinture est une ancienne infrastructure ferroviaire, construite dans la deuxième moitié du XIXe siècle et progressivement délaissée à la fin du XXe, dont le chemin de fer fait le tour de Paris, passant par les 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Depuis son abandon, bien qu'elle soit toujours une propriété de la SNCF, elle est vécue comme une friche, un espace de nature et de liberté, par un certain nombre de personnes qui se l'approprient. Ces personnes forment un faisceau d'acteurs plus ou moins informels, qui parcourent l'ancienne ligne, y pratiquent des activités de loisirs ou artistiques, voire y travaillent ou y vivent au quotidien. Au cours de mon enquête de terrain, dans le cadre de mon mémoire (sous la direction de Gaëlle Lacaze et de Louis Dupont, à La Sorbonne Université), j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs de ces acteurs ordinaires. Leurs témoignages sont autant de récits d'un rapport singulier, intime, avec la friche ferroviaire, imprégné de représentations d'une nature à la fois en ville et coupée de celle-ci : de non-lieu du vide, la friche habitée redevient lieu, mais a une dimension hétérotopique, espace de l'altérité, de l'inattendu, du spontané.

De nos jours, la Petite Ceinture fait l'objet de différents processus d'institutionnalisation. Plusieurs anciennes gares de la ligne ont été réhabilitées en équipements culturels privés, et la ligne est perçue comme une opportunité foncière d'aménagement de lieux originaux s'apparentant à des espaces publics par la Ville de Paris, qui y a engagé, à partir du début des années 2010, plusieurs démarches de concertation. Celles-ci passent notamment par une " co-conception " et une " co-construction " reposant sur la démocratie participative. La friche, tant pour son patrimoine ferroviaire que pour ses qualités écologiques, est donc pensée comme pouvant être valorisée, intégrée à la ville, ouverte aux citoyens et aux citoyennes. Néanmoins, la cohabitation difficile, ponctuée de tensions et de conflits, entre les appropriations ordinaires et institutionnelles, semble interroger la place de cet espace délaissé et alternatif, et des gens qui l'habitent, dans l'aménagement urbain. La friche hétérotopique, espace de spontanéité sociale et naturelle, est vécue comme un refuge par plusieurs acteurs ordinaires, et fait l'objet de revendications d'un droit à l'expérimentation, à l'usage libre et à la participation citoyenne, mais les processus d'aménagement et de privatisation qui y ont lieu semblent caractérisés par une horizontalité du pouvoir et une normalisation de l'espace. Le cas de la Petite Ceinture paraît alors mettre en évidence les enjeux et paradoxes de l'intégration d'un espace délaissé, spontané, à une ville normée, et les rapports de pouvoir qui régissent l'aménagement de celle-ci.

^{*}Intervenant

| Mots-Clés: tation. | Friche ferroviaire, | appropriation, | acteurs ordinaires, | démocratie participati | ve, cohabi- |
|--------------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------------|-------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |